

Annexe à la délibération portant approbation du budget

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le 05/06/2026



ID : 069-216902056-20260604-2026_63-DE

Le Budget Primitif a été voté le 5 février 2026 en équilibre sur les 2 sections

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	2 639 513,00 €	6 734 796,00 €
Dépenses	2 639 513,00 €	6 734 796,00 €

Suite à une observation du Service de Gestion Comptable (SGC) de Caluire lors de la prise en charge du Budget Primitif dans Hélios le 11 mars 2026, signalant une anomalie bloquante non forcable liée à une inscription au compte 775 (dans le cadre du projet de cession immobilière 2026), le SGC a procédé à la suppression de cette ligne.

Pour être en conformité avec la prise en charge budgétaire effective, nous avons dû rectifier le budget de fonctionnement initial. En phase de Budget Primitif, cela reste possible dans la mesure où le résultat de fonctionnement de 2025 n'est pas encore repris.

De : BALF SGC Caluire [mailto:sgc.caluire@dgfip.finances.gouv.fr]

Envoyé : mercredi 11 mars 2026 à 15:23

Pour : Audrey NICOD <Responsable.Finances@mairie-stgenislesollieres.fr>

Cc : catherine.grange <catherine.grange@dgfip.finances.gouv.fr>, salome.rassel <salome.rassel@dgfip.finances.gouv.fr>, BALF USAGERS SGC CALUIRE <sgc.caluire@dgfip.finances.gouv.fr>

Objet : 20500_Budget primitif 2026

Bonjour,

Une anomalie bloquante non forcable est générée par le 775.

Anomalie bloquante non forcable 1207 - Des prévisions ont été inscrites sur des comptes de cession Compte nature : 775 Lot : BP 2026 Piece : 385

385	775	020	925.000,00 €	€	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>		Suppr
-----	-----	-----	--------------	---	----------------------------------	-----------------------	--------------------------	--	-------

<< Lignes >> Lignes >>

Afin de pouvoir prendre en charge le budget, cette ligne a été supprimée.

Le budget est donc déséquilibré. Il conviendra de régulariser la situation lors du prochain BS ou de la prochaine DM.

MÉTIER → BUDGET → CONSULTATIONS → PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES → ENTÊTE DU DOCUMENT BUDGÉTAIRE				1/1
20500 - SAINT-GENIS-LES-OLLIERES - M57				
Budget primitif		Pris en charge		
Entête du document				
Type du document		Budget primitif		
Niveau de vote du Budget				
Investissement	Fonctionnement			
Chapitre	Chapitre			
Numéro de décision		BP 2026	Date de décision	05/02/2026
Date d'acquisition du caractère exécutoire		09/02/2026		
Inclut les restes à réaliser		Oui	Mode de mise à jour	En cumul
Recalculer les lignes de contrôle		Oui		
Sections du document budgétaire				
Sections		Cumul		
Fonctionnement	Dépenses	6.734.796,00 €		
	Recettes	5.809.796,00 €		
Investissement	Dépenses	2.639.513,00 €		
	Recettes	2.639.513,00 €		

Cordialement,

C'est pour des raisons de régularité comptable qu'il a fallu supprimer l'inscription au budget primitif, le tome 2 de la nomenclature comptable M57 indique que « Les chapitres 020, 021, 022, 023 et 024 ne comportent pas d'articles et ne comportent que des prévisions sans réalisation. Il s'agit donc de chapitre sans exécution budgétaire. Enfin, le chapitre 024 « Produits de cessions d'immobilisations » ne donne pas lieu à émission de titres et de mandats. Cette ligne a pour objet de prévoir au budget le produit des cessions d'immobilisations en recettes de la section d'investissement. L'exécution est quant à elle constatée aux articles où se trouve l'immobilisation cédée et sur les articles 192, 675, 775, 6761 et 7761 dédiés aux opérations de cessions. Ces derniers ne comporteront jamais de prévisions au budget ; quant aux articles d'immobilisations, ils ne comporteront jamais de prévisions au titre des opérations de cessions. »

Le Budget Primitif pris en charge par le SGC se présente comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	2 639 513,00 €	5 809 796,00 €
Dépenses	2 639 513,00 €	6 734 796,00 €

Il est proposé au conseil municipal de voter le Budget Supplémentaire avec l'intégration des résultats de l'exercice 2025 comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	2 068 186,00 €	1 183 823,00 €
Dépenses	2 068 186,00 €	258 823,00 €

Le budget 2026 total voté (Budget Primitif + Budget Supplémentaire) est :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	4 707 699,00 €	6 993 619,00 €
Dépenses	4 707 699,00 €	6 993 619,00 €